

Ville de Bruxelles

Communiqué de presse

Philippe Close, Echevin en charge des Finances et du Tourisme

Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge des Propriétés communales

L'appel d'offres est lancé pour la rénovation du Palais de la Bourse

Le Beer Temple au Palais de la Bourse franchit un cap !

Bruxelles, le 6 mai 2014 – La Collège de la Ville de Bruxelles a avalisé le cahier des charges et l'appel d'offres (marché de travaux) pour la rénovation du Palais de la Bourse dans le cadre de la création d'un « Temple de la Bière Belge ». Celui-ci devrait voir le jour dans le courant de 2018, en partenariat avec la Région de Bruxelles-Capitale et la Fédération des Brasseurs Belges.

Le projet du « Beertemple » vise à transformer le Palais de la Bourse acquis par la Ville de Bruxelles en un 'centre d'expériences de la Bière' dans l'objectif de développer l'offre bruxelloise autour de l'axe touristique fort que sont les traditions et l'héritage brassicole belge tout en mettant en évidence le patrimoine dans sa splendeur et sa fonction d'antan.

Le marché public, lancé par la Régie foncière de la Ville de Bruxelles concerne la conception et réalisation de la réaffectation du bâtiment de la Bourse en pôle culturel et touristique et rénovation du site archéologique Bruxellae 1238. Celle-ci sera supervisée par un comité de suivi 'architecture' avec la collaboration du Maître Architecte Olivier Bastin et de la cellule patrimoine de la Ville de Bruxelles.

Ce nouveau pôle culturel et touristique doit avoir pour effet de :

- renforcer le tourisme à Bruxelles,
- être un élément stratégique pour la valorisation de zone Unesco,
- rendre accessible un élément majeur du patrimoine bruxellois au Grand Public,
- revitaliser le quartier de la Bourse tout en y respectant l'habitat,
- participer à la renommée de la culture belge de la bière.

Sur plus de 12 000 m², l'intérieur du bâtiment qui sera rénové doit s'inspirer de la monumentalité et de la diversité des activités dont il a été nourri. Il doit à l'instar de certains palais culturels internationaux proposer aux visiteurs un lieu d'expériences, de débats, de liberté, d'appropriation, de transparence. Il doit être ouvert au public et permettre une grande pluralité de parcours, d'espaces et d'usages.

Cette rénovation doit trouver son harmonie avec dans les plans de réaménagement des boulevards du centre et créer un pôle d'attractivité pour le centre-ville.

Le complexe s'articulera autour de la grande salle et comprendra : une zone d'accueil, des espaces d'expériences de la bière belge, le site archéologique Bruxellae 1238 qui y sera intégré, une brasserie, un centre de séminaires et un commerce spécialisé dans la vente de bières.

Le programme fonctionnel établi à ce jour est voué à évoluer : soit pour permettre aux activités pressenties de se développer, soit pour permettre au bâtiment d'accueillir de nouvelles fonctions. Le projet doit permettre une gestion de la programmation très flexible.

« Le partenariat Public-Privé avec les brasseurs belges nous permet de monter un projet ambitieux qui met en évidence une partie importante de notre savoir-faire et de notre savoir-vivre qui nous caractérise. La bière représente un vecteur économique

important, et ce projet nous permettra d'augmenter encore sa reconnaissance nationale et internationale.

Le bâtiment de la Bourse constitue un atout majeur pour le Beertemple. Le lien fort avec le centre-ville permettra d'attirer un grand nombre de visiteurs, et de créer un axe fort pour le développement culturel et touristique de Bruxelles. Avec le lancement du marché public pour la rénovation du bâtiment, le trajet vers l'inauguration du Temple de la Bière au printemps 2018 est désormais entamé ! » a expliqué Philippe Close.

Mohamed Ouriaghli, Echevin des Propriétés communales, partage l'enthousiasme de son collègue : *« Le Beer Temple viendra animer le centre-ville de Bruxelles dans un des bâtiments historiques et emblématiques de la Ville. Nous pouvons présager avec confiance un succès de foule, les bières belges constituant un des éléments prégnants du patrimoine, de l'ADN de notre pays.*

Je me réjouis aussi, à nouveau, de l'efficace participation de la Régie foncière dans ce travail conséquent de réaménagement. Une fois de plus, nous démontrons notre savoir-faire, en plus de la construction soutenue de logements. Citons le MAD ou le nouveau pôle commercial de la place du Jeu de Balle ».

Contacts presse :

Perrine Marchal (cb. Philippe Close) perrine.marchal@brucity.be, 0478 32 62 72

Alexandre Van der Linden (cb. Mohamed Ouriaghli), 0485/190692

alexandre.vanderlinden@brucity.be